

CHAMPIONNATS OPEN du RHÔNE-METROPOLE de LYON ETE MAÎTRES 2024

PROGRAMME

1^{ère} Réunion :

Ouverture des portes 8h00 - début des épreuves 9h30

- 1) 800 m Nage Libre Mixte *
- 2) 100 m Brasse Mixte
- 3) 200 m Nage Libre Mixte *
- 4) 50 m Dos Mixte
- 5) 100 m Papillon Mixte
- 6) 200 m Brasse Mixte *
- 7) 400 m 4Nages Mixte *
- 8) 50 m Nage Libre Mixte
- 9) Relais 4x50 NL Mixte
- 10) Relais 4x50 4Nages Mixte (2 dames et 2 messieurs)

** le cas échéant et suivant le nombre d'engagé(e)s, le Comité du Rhône se permettra de faire nager les nageurs 2 par ligne pour les courses de 200m et plus.*

2^{ème} Réunion :

Ouverture des portes 14h00 - début des épreuves 15h00

- 11) 1500 m Nage Libre Mixte *
- 12) 100 m Dos Mixte
- 13) 200 m Papillon Mixte *
- 14) 50 m Brasse Mixte
- 15) 100 m Nage Libre Mixte
- 16) 200 m Dos Mixte*
- 17) 400 m Nage Libre Mixte *
- 18) 50 m Papillon Mixte
- 19) 200 m 4Nages Mixte*

** le cas échéant et suivant le nombre d'engagé(e)s, le Comité du Rhône se permettra de faire nager les nageurs 2 par ligne.*

Le 1500m pourra être annulé en fonction du temps disponible sur la 2^{ème} réunion et du nombre des engagements.

REGLEMENT

Engagements :

- Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (1999 et avant).
- Compétition accessible aux nageurs de la catégorie **C0** (20-24 ans – nés entre 2000 et 2004).
- Sur l'application EXTRANAT obligatoirement
- Date limite des engagements **Mercredi 15 mai 2024 (23h59)**
- Chaque nageur licencié à la FFN ne pourra participer qu'à **3** courses individuelles par réunion.
- Tarifs : courses individuelles 3.50€ - relais 7.00€

Forfaits :

- Par mail à l'adresse suivante comiterhonenatation.adm@gmail.com avant le jeudi minuit précédant la compétition.
- Sur place pendant 30 minutes après l'ouverture des portes.

Courses :

- Elles sont nagées toutes catégories d'âges confondues, dames et messieurs ensemble, sauf dispositions particulières indexées *

Classement - Récompenses :

- A partir des temps chronométriques, par catégories d'âges.
- Les 3 premiers(ères) par épreuve (ttes catégories) au total de points recevront une médaille et les premiers(ères) seront déclarés Champion(nes) Hiver du Rhône Métropole de Lyon.
- Les 3 premiers relais par épreuve (ttes catégories) au total de points recevront une médaille individuelle et le premier relais sera déclaré champion Hiver du Rhône Métropole de Lyon.

Pénalités :

- Officiels : selon le règlement en vigueur du Comité du Rhône.

Dimanche 19 mai 2024

Piscine Intercommunale de Belleville – 69220 Belleville-en-Beaujolais

23, Avenue de Verdun

Bassin de 50 m - 6 lignes



Comité Départemental de Natation du Rhône - Métropole de Lyon
Espace des Sports Métropole de Lyon - 28 rue Julien - 69003 LYON
Tél : 06 47 86 82 17 - Fax : 04 72 00 11 34
email : comiterhonenatation.adm@gmail.com - Site internet : <https://abcnatation.fr/sc/170690000>

